

Un pansement électrique

L'étude des effets des fréquences radio sur les oiseaux, dans le but de débarrasser les aéroports de ces derniers, a conduit des spécialistes canadiens à inventer un... pansement électrique grâce auquel une blessure se cicatrise en 20 minutes.

En effet, des chercheurs de la Queen's University de Kingston (Ontario) ont constaté que certaines fréquences électromagnétiques stimulaient la production de collagène, protéine constituant le tissu des fibres conjonctives. Cette découverte leur a donné l'idée de rechercher le moyen de cicatrifier les blessures électriquement.

La seule différence entre le nouveau bandage et le bandage habituel consiste en la présence de minces électrodes au sein de celui-ci, branchées à un générateur d'ondes à haute fréquence. Exposée à l'effet du champ électromagnétique, la blessure se cicatrise en 20 minutes, alors qu'il lui aurait fallu au moins deux jours avec un pansement normal. *La Presse.*

Un Canadien, confrère-pipier

"M. Marius Savoie est un fumeur de pipe averti sans aucun doute. C'est aussi un promoteur de l'art de fumer la pipe... Il mérite de la pipe de Saint-Claude. Il est bien digne d'entrer dans notre confrérie."

C'est par ces paroles que M. Marius Savoie est devenu le premier Canadien membre de la Confrérie des maîtres-pipiers de Saint-Claude (France).

La cérémonie d'intronisation a eu lieu au mois de mai à Saint-Claude. Selon la tradition, M. Savoie s'est présenté avec sa pipe la plus chère qui restera désormais aux archives de la Confrérie. Après avoir prêté serment de fidélité à la noble Pipe bruyère de Saint-Claude, M. Savoie a reçu les insignes de son appartenance à la Confrérie: collerette aux couleurs de Saint-Claude avec médaillon de bruyère, diplôme et écusson de la Confrérie.

Le nouveau confrère-pipier est directeur général des greffes à l'Assomption, ville qui se trouve dans une région du Québec où l'on cultive le tabac. Il utilise d'ailleurs du tabac cultivé dans cette région pour préparer sa recette préférée, comprenant quatre portions de tabac canadien à l'état naturel et une portion de Cavendish doux importé aromatisé.

Le ramonage des cheminées n'est plus un problème avec le E-Z

MM. Yves et Yvon Beaudoin, des jumeaux de 26 ans propriétaires d'un commerce d'installations de chauffage, constatèrent, lorsqu'ils voulurent se lancer dans le ramonage des cheminées, que le matériel disponible dans ce secteur n'était pas satisfaisant.

"Les brosses étaient munies de longs poils métalliques qui se tordaient et qui étaient souvent trop mous pour un nettoyage efficace", déclare M. Yvon Beaudoin. "De plus, il fallait, du toit, les pousser ou les tirer le long des parois de la cheminée, à l'aide de perches ou de cordes lestées. Les perches ne passaient pas dans les coudes à 90 degrés de certaines cheminées".

Or, l'utilisation de plus en plus fréquente de foyers et de poêles à bois rend indispensable le ramonage régulier des cheminées, afin d'éviter que le feu prenne aux endroits où il s'est formé une accumulation de créosote.

Après avoir consulté des ingénieurs, la

Ligue canadienne de sécurité, le Bureau du Commissaire fédéral des incendies, les fabricants de cheminées, les ramoneurs professionnels, les quincailliers et les particuliers, ils mirent finalement au point le balai de ramonage E-Z, et ils ouvrirent leur propre usine de fabrication et de distribution, la Beaudoin Sweepsteel Limited, à Toronto.

La brosse du balai est conçue pour être utilisée à la base de la cheminée, soit par le registre, soit par la porte de vidange. Munie de poils d'acier à ressort, larges et plats, elle est vissée à l'extrémité d'une tige-vrille métallique de 10,5 à 13,5 mètres en acier à ressort. On pousse la brosse à raison de quelques mètres à la fois à l'aide d'une poignée coulissante en forme de pinces. Un mécanisme à grappe et à ressort à l'intérieur de la poignée saisit fermement la tige lorsqu'on serre la poignée et permet de la faire avancer ou reculer à son gré lorsqu'on desserre l'étreinte.

La tige-vrille est maintenue en place et rangée sur un cadre portatif. Rondes, carrées ou rectangulaires, ces brosses sont offertes en plusieurs tailles, de 20 à 30 centimètres. L'ensemble pèse moins de cinq kilos et coûte entre \$115 et \$150.

Subvention à l'ACFO

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) a reçu une subvention de \$1 176 000 du gouvernement fédéral pour l'année financière 1981-1982.

Cette subvention permettra à l'ACFO de mener à bien le programme d'activités qu'elle met en oeuvre à l'intention des francophones de l'Ontario. Elle servira, en particulier, à mener une étude portant sur des Canadiens autochtones et visant à cerner les domaines où la collaboration avec l'Association pourrait servir des intérêts communs.

Elle servira aussi à la mise sur pied d'un centre de ressources et de documentation à l'intention des organisations francophones, à la défense des intérêts des groupes minoritaires de langue officielle en matière de législation constitutionnelle, et à un programme destiné à sensibiliser les étudiants du Québec et de l'Ontario aux questions touchant tous les francophones qui vivent hors du Québec.



M. Marius Savoie

Il place ce mélange dans une boîte de métal contenant environ 700 grammes de tabac bien tassé et, pour qu'il dégage un arôme agréable, il lui ajoute, au moment voulu, des tranches de pomme du Québec.

M. Savoie, qui fume la pipe depuis 30 ans, possède une importante collection comptant 450 pipes d'un peu tous les pays.